



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 04 avril 2022

Intervention de **Primaël PETIT**

Délibération 27 : SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS POUR LA LOCATION DE LA SALLE DE LA CARRIÈRE

Mesdames, messieurs,

En 2019 il a été voté la SUPPRESSION DE L'ACTIVITÉ DE SERVICE PUBLIC de la salle de la carrière

Vous aviez évoqué monsieur le maire à ce moment : "On va négocier un tarif préférentiel qui ne sera pas tout à fait le même que les autres, et on essaiera de faire en sorte que les quelques utilisateurs herblinois, notamment de grosses associations voire quelques entreprises, puissent aussi avoir un tarif pertinent".

Depuis, il y a une convention d'occupation temporaire qui n'a pas été votée au conseil municipal, nous n'en connaissons pas les modalités.

Est ce qu'il pourra être fait un bilan pour les élus sur l'utilisation de cette salle qui nous accueille d'ailleurs aujourd'hui dans l'esprit de ce qui se fait pour les DSP ?

Je vous remercie.



Citoyen-nes
engagé-es